

# La France Mutualiste

## L'alliée de votre avenir

Mars 2015 - 0,30 €



P.02

## Loi de finances 2015

Principales mesures  
patrimoniales et fiscales

P.05

Ma mutuelle

→ Réunions d'information  
annuelles

P.07

Actu contrats

→ Rendements 2014

P.12

Cap sur...

→ Besançon



LA FRANCE  
MUTUALISTE

*Être à vos côtés pour vous apporter nos conseils d'expert dans le domaine de la gestion de patrimoine.*

## CONSEIL

### Savoir gérer un contrat multisupport

Caractérisé par un fonds en euros (garanti) et des supports en unités de compte, un contrat multisupport a l'avantage de s'adapter à l'évolution de vos objectifs patrimoniaux en vous faisant profiter du potentiel de performance des marchés. Des règles simples sont à connaître pour optimiser votre gestion et réaliser des plus-values sur le long terme. La fiche conseil « Savoir gérer un contrat multisupport » vous les détaille.



## 10 FICHES CONSEILS

À retrouver dans vos délégations ou sur le site Internet :

[www.lafrancemutualiste.fr](http://www.lafrancemutualiste.fr)

Rubrique « À vos côtés »

- 1 → Bien choisir les bénéficiaires
- 2 → Disposer de son épargne
- 3 → Transmettre dans les meilleures conditions
- 4 → Savoir gérer un contrat multisupport
- 5 → Donner à ses petits-enfants
- 6 → Percevoir des revenus réguliers
- 7 → Protéger son conjoint
- 8 → Assurance-vie : les acteurs du contrat
- 9 → L'assurance-vie au service des personnes handicapées
- 10 → Faire évoluer son contrat monosupport

## RÈGLEMENTATION

### Loi de finances 2015

*Tour d'horizon des principales mesures patrimoniales et fiscales contenues dans la loi de finances pour 2015, la deuxième loi de finances rectificative pour 2014, et la loi de financement de la sécurité sociale pour 2015 : le statut avantageux de l'assurance-vie est préservé.*

#### Baisse de l'impôt sur le revenu des ménages à revenus modestes ou moyens

La tranche d'imposition au taux de 5,5% est supprimée. La première tranche débute désormais à 9 690 € au taux de 14%. La décote est renforcée et son plafond relevé à 1 135 € pour les célibataires et à 1 870 € pour les couples. Les limites des tranches du barème de l'impôt sur le revenu sont indexées sur la hausse des prix hors tabac pour 2014, soit 0,5%.

#### Crédit d'impôt pour la transition énergétique

Il remplace le crédit d'impôt « développement durable », avec un taux unique de réduction d'impôt de 30% sans obligation de réaliser un bouquet de travaux.

#### Imposition des plus-values immobilières de cession de terrains à bâtir

La détermination des plus-values immobilières de cession de terrains à bâtir est calquée sur les cessions des autres biens immobiliers. Un abattement exceptionnel supplémentaire de 30% s'applique sous conditions.

#### Investissement locatif intermédiaire : nouveau dispositif Pinel

La réduction d'impôt sur le revenu en faveur de l'investissement locatif intermédiaire prend la forme d'un nouveau dispositif Pinel, permettant aux investisseurs d'opter pour un engagement initial de 6 ou 9 ans, prorogeable jusqu'à 12 ans, avec un avantage fiscal de 12%, 18% ou 21%. Les investisseurs peuvent louer à leurs descendants ou ascendants, sous conditions de plafond de loyer et de ressources du locataire.

#### Prolongation et extension du prêt à taux zéro

Le dispositif est prolongé jusqu'au 31 décembre 2017 et assoupli : suppression de la condition de performance énergétique, assouplissement des conditions d'achat dans le parc social, extension à

l'achat de logements anciens à réhabiliter en milieu rural.

#### Suppression de la prime pour l'emploi pour les revenus perçus à compter de 2015

Annnonce du remplacement de la PPE et du RSA-activité par une prime d'activité, mise en œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2016, ouverte aux actifs dont la rémunération est voisine du Smic, y compris les jeunes travailleurs de moins de 25 ans.

#### Mesures en faveur du logement en zones de tension

Création d'une taxe de 20% sur les logements meublés non affectés à l'habitation principale majorant la taxe foncière dans les zones où l'offre de logement est insuffisante.

#### CSG

Le taux réduit de CSG (3,8%) est, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015, réservé aux personnes dont le revenu fiscal de référence (RFR) est inférieur à certaines limites, fixées par la loi, et non plus sous condition de non-imposition (impôt inférieur à 61 €). Les seuils d'exonération ont également été révisés en conséquence.



## Quelles perspectives pour les prochaines années ?



Yvan GLASEL,  
président du conseil  
d'administration

*« Nous avançons avec autant de détermination que de circonspection »*

**L**e 4 mars 2015, La France Mutualiste commémore le 90<sup>e</sup> anniversaire de sa création. La Mutuelle, dont l'histoire mouvementée se confond avec les conflits contemporains de notre pays, a passé un contrat moral indéfectible avec ses adhérents.

L'année 2014 s'est déroulée de manière satisfaisante avec une collecte d'épargne de 353 millions d'euros, exactement égale au montant des prestations que nous vous avons versées, sans compter bien sûr pour la RMC l'ensemble des majorations d'État qui se sont élevées à 70 millions d'euros. Les rendements des contrats demeurent dans la fourchette supérieure du marché, avec notamment 3,45 % pour la RMC et 2,92 % pour Rentépargne et Actépargne 2. La progression des prix à la consommation étant quasi nulle en 2014, les rendements nets d'inflation sont paradoxalement les plus intéressants depuis 5 ans en termes d'amélioration du pouvoir d'achat. Fidèles à notre approche raisonnable, nous nous interdisons de « récolter notre blé en herbe », afin de préserver les rendements des années ultérieures.

Pour garantir une solvabilité adaptée à nos engagements à long terme, notre patrimoine est constitué pour les trois quarts d'obligations d'État et d'obligations d'entreprises ; les taux obligataires sont devenus, de manière inédite, historiquement faibles (0,6 % pour les emprunts d'État à échéance de 10 ans). C'est

probablement une situation qui va durer et à laquelle nous devons nous adapter ensemble, vous et nous. C'est ce que nous avons toujours su faire. Continuons.

Notre contrat Actépargne 2 permet aux adhérents de La France Mutualiste d'accéder au marché des actions ; celui-ci devrait continuer d'être soutenu, malgré les risques inhérents au comportement de la Bourse.

L'environnement est ce qu'il est et il est le même pour tout le monde. Chaque entreprise doit montrer sa capacité à « tirer son épingle du jeu ». C'est un défi impératif et permanent de notre gouvernance.

Nous entrons dans une ère de croissance durablement ralentie et nous n'avons d'autre choix que de rechercher et de trouver des parades. Aussi, scrutons-nous, avec une attention toute particulière, l'évolution des indicateurs susceptibles d'avoir un impact sur notre activité : les taux d'intérêt et l'inflation.

La FED (Réserve fédérale des États-Unis) a cessé ses achats de bons du Trésor, ce qui pourrait avoir comme effet une remontée des taux d'intérêt aux États-Unis, et par propagation, partout ailleurs dans le monde.

La BCE (Banque centrale européenne) ainsi que la BoJ (Banque centrale du Japon) ont pris le relais de la méthode dite de QE (Quantitative Easing) qui consiste à souscrire des emprunts d'État, autrement dit à « faire tourner la planche à billets ». L'intention est de relancer l'inflation, idéalement à hauteur de 2 %.

Il serait bien sûr souhaitable que ces manœuvres de grande envergure réussissent. Combinées à la baisse du prix du pétrole et à la baisse de l'euro face au dollar, elles pourraient permettre un redémarrage au moins modeste de la croissance. Or, sans croissance, et donc sans surplus, les revenus ne peuvent pas progresser, du fait notamment de la démographie dynamique de la population française.

Notre gestion passée, la continuité de notre politique doivent nous permettre de gérer le présent et les toutes prochaines années avec sérénité. Mais préparer l'avenir au-delà exige d'anticiper sur l'évolution de vos légitimes attentes.

Les mutuelles vont devoir apporter aux personnes une protection sociale renforcée en complément des régimes

obligatoires. Ce sera vrai pour la santé et ce sera vrai aussi pour la retraite. Les mutuelles devront-elles se rapprocher pour le faire ensemble mieux qu'elles ne peuvent le faire séparément ? Dans le futur, il est probable que les assurés se tourneront de préférence vers des assureurs capables de leur proposer une couverture globale, et, symétriquement, les assureurs auront intérêt également à diversifier leurs activités pour des raisons de rentabilité et de solvabilité.

Entre cette vision à moyen terme et la situation actuelle, il y a des étapes délicates à franchir, et c'est pourquoi nous avançons avec autant de détermination que de circonspection.

Indépendamment de toute autre considération, nous avons à nous impliquer avec beaucoup d'acuité dans les avancées des technologies du numérique et de leurs applications, compte tenu du rôle qu'elles joueront dans les relations entre les entreprises et leurs clients.

Nous avons tenté ici un bref panorama de l'avenir sous l'angle qui intéresse notre activité, mais il est évident que les risques géopolitiques sont actuellement et de loin les plus redoutables à une échelle qui nous dépasse. Il incombe aux États démocratiques de coopérer fermement afin de les contrôler et de les juguler. C'est un défi géostratégique majeur.

À notre niveau, notre bonne connaissance des ressortissants de la Défense nationale, de leurs familles et de tous ceux qui nous choisissent parce qu'ils partagent nos valeurs, nous permet de mieux préparer nos réponses à leurs besoins futurs ; il s'agit de contribuer à une vie sociale harmonieuse et épanouissante, en entretenant un bon équilibre entre le technique et l'humain. C'est un idéal que nous voulons continuer de construire avec vous, Chers Adhérents, et pour longtemps encore.

Yvan GLASEL

PS : Je vous invite à participer nombreux aux réunions d'information annuelles de vos délégations pour vous tenir informés et rencontrer d'autres adhérents.

INTERNET

## Découvrez notre nouveau site Web

*Tablettes, smartphones, ordinateurs...  
Le nouveau site Internet de La France Mutualiste est accessible sur tous les écrans !*

**B**ien dans son temps, La France Mutualiste a souhaité adapter son nouveau site Web à vos nouvelles habitudes de navigation sur Internet. Dans les transports en commun, dans la salle d'attente de votre médecin ou à la terrasse d'un café... Vous pourrez désormais le consulter en toutes circonstances sur votre smartphone ou votre tablette.

Il vous propose aussi plusieurs nouveautés dont un outil pour déterminer le contrat le plus adapté à vos projets et la visualisation des dernières

actualités et des tweets de la mutuelle sur la page d'accueil. Sans oublier la possibilité d'accéder aux anciens numéros de L'alliée de votre avenir très facilement dès cette page d'accueil.



Rendez-vous sur  
[www.lafrancemutualiste.fr](http://www.lafrancemutualiste.fr) !

### Du nouveau dans l'espace adhérent : votre certificat d'adhérent téléchargeable

Autre nouveauté dans le site Web : l'espace adhérent s'est enrichi d'un nouveau service. Pour rappel, cet espace est accessible via un bouton situé en haut à droite de la page d'accueil et vous fournit des informations sur vos contrats : liste des 10 dernières opérations effectuées, coordonnées de votre délégation, téléchargement du justificatif fiscal et de formulaires de gestion... Vous pouvez désormais y télécharger également votre certificat d'adhérent pour bénéficier, notamment, de tarifs avantageux auprès de nos partenaires institutionnels agissant en faveur du devoir de mémoire (Historial de la Grande Guerre de Péronne, Centre mondial de la Paix...) et auprès de l'Institution de gestion sociale des armées (IGESA). Vous pouvez également obtenir votre certificat d'adhérent en contactant votre délégation.



SERVICE À DOMICILE SENIORS

### La téléassistance Prévifil

#### Pour votre sécurité

En tant qu'adhérent à La France Mutualiste, vous bénéficiez de tarifs préférentiels (gratuité des frais de mise en service) pour **Prévifil**, un service de téléassistance à domicile disponible 24h sur 24 et 7 jours sur 7. Grâce à un émetteur très léger, porté en bracelet, pendentif ou ceinture, vous pouvez joindre à tout moment un chargé d'écoute qui, en fonction de la gravité de la situation, prévient les détenteurs de clés à proximité de votre domicile, votre famille ou les services d'urgence. Pour tout abonnement jusqu'au 30 juin 2015, bénéficiez gratuitement (livraison, mise en route, maintenance) d'un détecteur de fumée, dorénavant obligatoire, pendant toute la durée de votre abonnement de téléassistance !

Pour toute demande d'information, conseil ou adhésion, contactez Prévifil au 01 53 99 13 83 du lundi au vendredi de 9h à 18h.

### Agenda

#### LES RENDEZ-VOUS DU PRINTEMPS

AVRIL

##### SALON DES SENIORS

Paris, Porte de Versailles  
→ 9 au 12 avril

MAL

##### FOIRE DE BORDEAUX

Bordeaux, Parc des expositions  
→ 8 au 17 mai

##### JOURNÉES PORTES OUVERTES DU 1<sup>er</sup> RÉGIMENT D'INFANTERIE DE SARREBOURG

Sarrebourg  
→ 30 et 31 mai

##### JOURNÉES PORTES OUVERTES DU 40<sup>e</sup> RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS DE THIONVILLE

Thionville  
→ 30 et 31 mai

##### JOURNÉE PORTES OUVERTES DU 44<sup>e</sup> RÉGIMENT DE TRANSMISSIONS DE MUTZIG

Mutzig  
→ 31 mai

RÉSEAU

## Les réunions d'information annuelles, un rendez-vous à ne pas manquer !

*Comme chaque année, vous recevez une invitation pour la réunion d'information annuelle de votre délégation. Voici de bonnes raisons d'y participer !*



Repas après une réunion d'information annuelle



Une réunion d'information annuelle

### **Pour mieux connaître notre mutuelle**

Les réunions d'information annuelles sont l'occasion de faire le bilan sur l'année écoulée aussi bien au niveau de la délégation qu'à l'échelle nationale. Y sont ainsi présentés les résultats financiers, les taux de rendement et les nouveautés concernant les contrats. Sont aussi évoquées les démarches mises en œuvre par la mutuelle pour assurer son développement et, notamment, son partenariat avec Harmonie Mutuelle dans le cadre de l'Union mutualiste de groupe (UMG) Groupe Harmonie. Ces réunions sont un moment privilégié pour faire le point sur les actions institutionnelles de la mutuelle, notamment en faveur du devoir de mémoire.

### **Pour poser toutes les questions**

Si vous avez des questions sur la gestion nationale de notre mutuelle, sur l'évolution de votre délégation ou sur

vos contrats, c'est le bon moment pour les poser ! Chaque réunion d'information annuelle se déroule en présence d'un administrateur national de La France Mutualiste, du président de la délégation et de membres du comité de délégation (trésorier, secrétaire...) : tous se tiennent à votre disposition pour répondre à vos questions.

En outre, la plupart des délégations organisent un cocktail ou un repas à l'issue de la réunion annuelle durant lequel la convivialité est de rigueur ! C'est l'occasion pour les membres des délégations, conseillers mutualistes comme bénévoles, d'aller à la rencontre des adhérents : ils sont heureux de répondre, là aussi, à vos éventuelles questions.

### **Pour être informé sur les nouveautés réglementaires**

Lors des réunions d'information annuelles, des experts techniques de La

France Mutualiste vous présentent les évolutions réglementaires concernant vos contrats mais aussi toutes les questions relatives à la fiscalité et à l'assurance-vie : clause bénéficiaire, protection du conjoint, transmission, dispositions de la loi de finances 2015...

### **Pour célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire de La France Mutualiste**

Cette année, les réunions d'information annuelles seront aussi un peu spéciales car elles seront l'occasion de célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire de La France Mutualiste. En effet, le 4 mars 1925, la Boule de neige, qui se définit comme une « Société philanthropique et humanitaire de retraite », crée une caisse autonome de retraite d'anciens combattants pour gérer la Retraite Mutualiste du Combattant. Elle décide peu après de recentrer ses activités sur cette caisse et de se renommer La France Mutualiste, du nom de son ancien journal.

## Actu contrats



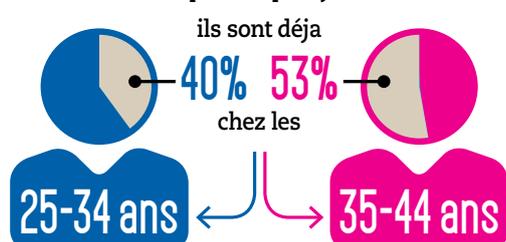
Livret



### Comme 54 % des actifs français, préparez votre retraite !

54% des actifs français épargnent pour leur retraite, selon la 4<sup>e</sup> édition du baromètre « Les Français et la préparation à la retraite » présenté par le cabinet Deloitte, mené en partenariat avec l'Institut Harris.

Et ils commencent de plus en plus jeunes :



Si vous souhaitez faire comme eux, pensez au Livret RM. Ouvert aux personnes âgées de 35 à 59 ans, ce contrat allie à la fois :

- **Performance** : 2,92%<sup>(1)</sup> de rendement en 2014 sur le fonds en euros et 6,33% sur le fonds OFI Leader ISR<sup>(2)</sup> ;
- **Liberté** : épargne disponible à tout moment et versements libres ;
- **Sécurité** : épargne garantie sur le fonds en euros et taux de conversion en rente viagère garanti à l'âge de la retraite.

(1) Brut de prélèvements sociaux et net de frais de gestion de contrat

(2) Brut de prélèvements sociaux et de frais de gestion de contrat

Les performances du passé ne préjugent pas des résultats futurs.

## ACTÉPARGNE 2



### Dynamisez votre épargne en limitant les risques

Titulaire d'un contrat Actépargne2, vous souhaitez investir dans des unités de compte sans pour autant prendre trop de risque ?

La France Mutualiste propose 3 fonds d'investissement « profilés » : des gestionnaires professionnels réalisent les arbitrages entre les actions et les obligations en fonction d'un niveau de risque prédéfini. Ils privilégient ainsi :

- une gestion prudente pour le fonds Villiers Sérénité ;
- une gestion équilibrée pour le fonds Villiers Équilibre ;
- une gestion dynamique pour le fonds Villiers Actions Futur.

Si vous avez comme priorité la sécurité de votre épargne, le fonds Villiers Sérénité, associé au fonds en euros, allie à la fois prudence et performance avec un taux de rendement de 9,10 % pour 2014. Plus généralement, les 3 fonds d'investissement proposent des performances très compétitives :

	2014	Depuis 8 ans
Villiers Sérénité <sup>(3)</sup>	9,10 %	47,52% soit 4,89% annualisés
Villiers Équilibre <sup>(3)</sup>	7,59%	30,99% soit 3,42% annualisés
Villiers Actions Futur <sup>(3)</sup>	5,93 %	20,88% soit 4,24% annualisés

(3) Brut de prélèvements sociaux et de frais de gestion de contrat

Les performances du passé ne préjugent pas des résultats futurs.



### À votre service

Contactez votre délégation\*  
→ en priorité par Internet :  
(ville + numéro, exemple :  
rennes351@la-france-mutualiste.fr)

ou :

[demandeinternet@la-france-mutualiste.fr](mailto:demandeinternet@la-france-mutualiste.fr)

Une plateforme téléphonique est à votre disposition pour répondre aux questions liées à la gestion de vos contrats au **01 40 53 78 62** (appel non surtaxé)

\* Pour rappel, il n'y a aucun dispositif pour l'accueil des adhérents au siège de La France Mutualiste

→ Les coordonnées de votre délégation sont précisées sur votre relevé de compte.



### À NOTER

## Deux nouvelles options de gestion

Les options de gestion sont des outils très pratiques pour gérer au mieux votre contrat d'assurance-vie sans avoir à vous en préoccuper de manière active. Elles répartissent automatiquement l'épargne en fonction de l'évolution des marchés financiers. À compter du 1<sup>er</sup> juin 2015, La France Mutualiste en propose deux nouvelles pour ses contrats multisupport Actépargne2, Livret RM et Livret Jeun'Avenir.

#### 1. L'option de gestion de sécurisation progressive de l'épargne

Elle permet de sécuriser dans le temps le capital de l'épargnant, sur une durée déterminée librement. Ainsi, à titre

d'exemple, au fur et à mesure que l'adhérent se rapproche de son départ à la retraite, ses investissements en unités de compte sont progressivement transférés vers le fonds en euros au capital garanti.

#### 2. L'option de gestion de dynamisation des plus-values du fonds en euros

Les intérêts générés sur le fonds en euros sont transférés automatiquement sur les supports en unités de compte. Les versements nets investis sur le fonds en euros sont ainsi préservés des aléas des marchés financiers tandis que le rendement annuel est investi chaque année sur des supports en unités de compte au potentiel de valorisation plus élevé.

## Taux de rendement 2014



### Pour faire ses premiers pas dans l'épargne

Contrat d'assurance-vie multisupport dont la souscription est réservée aux jeunes jusqu'à 28 ans inclus, le Livret Jeun'Avenir propose des conditions avantageuses : des versements sans frais et un capital disponible à tout moment.

	2014	Depuis la création <sup>(5)</sup>
Fonds en euros <sup>(1)</sup>	2,92%	22,30 %
Ofi Leader ISR V <sup>(3)</sup>	6,33%	62,17% soit 8,12% annualisés <sup>(4)</sup>



### Préparer sa retraite en toute liberté

Contrat multisupport réservé aux souscripteurs âgés de 35 à 59 ans inclus, le Livret RM propose d'épargner pour la retraite dans des conditions privilégiées : fiscalité de l'assurance-vie, versements libres, épargne disponible à tout moment, taux de conversion en rente garantis sous conditions d'âge de sortie en rente.

	2014	Depuis la création <sup>(6)</sup>
Fonds en euros <sup>(1)</sup>	2,92%	13,46 %
Ofi Leader ISR V <sup>(3)</sup>	6,33%	40,72% soit 7,98% annualisés <sup>(4)</sup>

### RENTÉPARGNE

#### Pour un avenir en toute sécurité

Ouvert à tous, ce contrat d'assurance-vie monosupport en euros propose un investissement sur un fonds à capital 100% garanti. Les versements et les retraits sont libres et l'épargne reste disponible à tout moment sans aucune pénalité contractuelle, sous forme de retraits ponctuels, d'avances ou de retraits programmés.

	2014	Depuis 8 ans
Fonds en euros <sup>(1)</sup>	2,92%	31,10 %

### ACTÉPARGNE 2



#### L'un des meilleurs contrats d'assurance-vie du marché

Ouvert à tous, ce contrat d'assurance-vie régulièrement récompensé par la presse spécialisée propose plusieurs possibilités d'investissement dont un fonds à capital garanti. Avec des versements libres et une épargne disponible à tout moment, il conjugue efficacement les avantages fiscaux et successoraux de l'assurance-vie.

	2014	Depuis 8 ans
Fonds en euros <sup>(1)</sup>	2,92%	33,64 %
Villiers Sérénité <sup>(3)</sup>	9,10%	47,52% soit 4,89% annualisés
Villiers Équilibre <sup>(3)</sup>	7,59%	30,99% soit 3,42% annualisés
Villiers Actions Futur <sup>(3)</sup>	5,93%	20,88% soit 4,24% annualisés



#### Un complément de retraite non imposable

Le taux de rendement du contrat RMC s'établit à 3,45 %<sup>(2)</sup> pour les rentes constituées. Le capital réservé transmissible au décès a été revalorisé de 0,10 %<sup>(2)</sup> en plus du taux d'intérêt technique pris

en compte lors du versement. Contrat réservé aux combattants d'hier et d'aujourd'hui et aux victimes de guerre à titre militaire, la RMC permet de se constituer, avec l'aide de l'État, un complément de retraite non imposable servi à vie et de transmettre, à la personne de son choix, un capital dans les conditions avantageuses de l'assurance-vie.

### FUNÉPARGNE

#### Pour la tranquillité des vôtres

Pouvant être souscrit à tout âge, ce contrat permet de financer ses obsèques et d'assurer la protection de ses proches, avec une épargne revalorisée chaque année. Taux de rendement 2014 : 2,92 %<sup>(1)</sup>

### CONTRAT R4

Taux de rendement 2014 : 2,82%<sup>(1)</sup>

### BONÉPARGNE

Taux de rendement 2014 : 2,92%<sup>(1)</sup>

<sup>(1)</sup> Brut de prélèvements sociaux et net de frais de gestion de contrat.

<sup>(2)</sup> Net de frais de gestion de contrat.

<sup>(3)</sup> Brut de prélèvements sociaux et de frais de gestion de contrat.

<sup>(4)</sup> R Opal Tendances Durables jusqu'au 15/11/2011, puis Ofi Leader ISR V.

<sup>(5)</sup> À partir du 22/10/2008.

<sup>(6)</sup> À partir du 20/07/2010

Les performances du passé ne préjugent pas des résultats futurs.

## Des taux de rendements qui protègent votre pouvoir d'achat

Alors que la conjoncture économique demeure morose et les marchés financiers complexes (faiblesse des rendements obligataires, volatilité accrue des marchés actions), les performances des fonds en euros, dont ceux de La France Mutualiste, représentent toujours la meilleure solution pour rémunérer sans risque le capital des épargnants dans les meilleures conditions.

Associés à une inflation quasi-nulle en 2014, les rendements des fonds en euros des contrats de La France Mutualiste permettent de protéger le pouvoir d'achat de l'épargne investie.

# Hommage au patrimoine de la maréchaussée et de la gendarmerie nationale

*Grâce à la mobilisation de passionnés, le patrimoine de la gendarmerie revit et s'expose aux yeux d'un public de plus en plus large.*

**T**extes originaux organisant la «Gendarmerie impériale», «poussettes» – les ancêtres des menottes – d'une lourdeur impressionnante, uniformes avec leur coiffe depuis les bicornes jusqu'aux casques... Toute l'histoire de la maréchaussée et, à partir de 1791, celle de la gendarmerie nationale, défile à travers ces objets. « Ils nous rappellent que des hommes se sont battus pour défendre nos valeurs républicaines.



Nous faisons revivre leur mémoire en sauvegardant ces témoignages et en les présentant au public » explique Nicolas Moulin, président de l'Association des collectionneurs pour la sauvegarde du patrimoine de la maréchaussée à la gendarmerie (ACSPMG). Grâce à son association de collectionneurs privés, à des associations de retraités et à des institutions, les occasions de découvrir ce patrimoine se multiplient.

### Une nouvelle dynamique d'exposition

Le grand public, des groupes de retraités ou des jeunes des écoles peuvent voir ces objets dans le hall d'accueil de la brigade de gendarmerie de Pierrefeu-du-Var, où l'ACSPMG présente en permanence une partie de ses collections. Mais pas seulement : grâce à des prêts faits par l'association à des municipalités, des expositions temporaires voient le jour dans toute la France lors des commémorations du 11 novembre, du 8 mai... Avec le centenaire de la Grande Guerre, pas moins d'une dizaine ont été organisées en 2014. « Ces expositions ont attiré 20 000 visiteurs, en particulier des enfants et beaucoup d'autres sont prévues jusqu'en 2018 » constate Nicolas Moulin. Son association est également partenaire du futur Musée de Saint-Tropez qui, dès 2016, évoquera

notamment l'histoire de la gendarmerie et du cinéma.

### L'histoire, tremplin d'échanges

En 2015, le nouveau Musée de la gendarmerie nationale ouvrira ses portes à Melun. Il présentera une collection riche d'objets retraçant l'histoire de la gendarmerie depuis 1339, l'année de création de la maréchaussée. Issu d'un partenariat entre la gendarmerie nationale, la Communauté d'agglomération Melun Val de Seine et la ville de Melun, il a reçu l'appellation « Musée de France ».

En parallèle, il y a d'autres initiatives telles que le Musée de la caserne de Mayenne qui retrace l'histoire de l'escadron de gendarmerie qui y est installé depuis 1951. Ce musée accueille les habitants et des retraités mais surtout les 100 jeunes par semaine qui effectuent leur Journée défense et citoyenneté dans la caserne. Treillis, radios, fusils mitrailleurs y côtoient souvenirs de missions dans les DOM-TOM, en Afghanistan ou au Kosovo... « Ces objets constituent une porte ouverte qui favorise les échanges entre nous et nos concitoyens » témoigne le Major Helloco. « Ils suscitent beaucoup de questions. Ils nous permettent non seulement de raconter une part de l'histoire de Mayenne, de notre escadron et cette caserne, mais aussi de l'ouvrir sur le monde extérieur et de faire découvrir nos conditions de vie et de travail ».

## POUR EN SAVOIR PLUS

Association des collectionneurs pour la sauvegarde du patrimoine de la maréchaussée à la gendarmerie (ACSPMG)

Impasse Frédéric Mistral  
83390 Pierrefeu-du-Var  
Tél. : 06 74 62 85 24  
E-mail : acsppmg.contact@gmail.com

Musée de l'escadron mobile de la gendarmerie de Mayenne  
Avenue Hoche  
53100 Mayenne  
Tél. : 02 43 30 30 30

Musée de la gendarmerie nationale  
Avenue du 13<sup>e</sup> dragons  
77000 Melun  
Tél. : 01 64 14 54 64  
musee@gendarmerie.interieur.gouv.fr

FONDATION D'ENTREPRISE LA FRANCE MUTUALISTE

## Une année riche de beaux projets

*En 2014, la Fondation d'entreprise La France Mutualiste a confirmé son engagement pour le devoir de mémoire et l'entraide sociale au profit du monde combattant.*

Elle a ainsi octroyé des subventions à des institutions favorisant la transmission intergénérationnelle de la mémoire telles que le Musée de la Grande guerre du Pays de Meaux, le Centre mondial de la paix de Verdun et la Maison d'Izieu. Elle a aussi contribué à la réalisation d'un buste en bronze de Maurice Genevoix installé aux Épargnes et a soutenu la création du spectacle « Ami, entends-tu ? » retraçant le destin de 16 jeunes résistants méconnus du grand public.

La fondation a aussi reconduit ses partenariats avec des organismes menant des missions d'assistance aux personnels de la Défense tels que l'Association pour

le développement des œuvres sociales de la marine (Adosm), la Fondation des œuvres sociales de l'air (Fosa) et le Cercle sportif de l'institution nationale des Invalides (CSINI).



FONDATION D'ENTREPRISE  
LA FRANCE MUTUALISTE



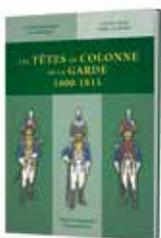
POUR EN  
SAVOIR PLUS

[www.fondationentreprisefrancemutualiste.fr](http://www.fondationentreprisefrancemutualiste.fr)

ecpa   
BOUTIQUE

## Offre spéciale « Nouveautés »

Pour vous, 5% de réduction\* sur la sélection suivante :

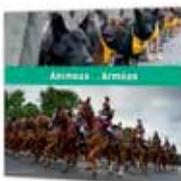


### Les sous-officiers de Napoléon, les têtes de colonne de la garde 1800-1815

À travers des dessins détaillés, cet ouvrage présente les uniformes des « têtes de colonne » : tambours-majors, trompettes-majors, sergents de sapeurs et chefs de musique. Premiers à être vus lors des défilés, ils cristallisent sur eux toute la grandeur et la gloire des unités qu'ils précèdent tant leurs uniformes sont magnifiques et éblouissants. La Garde, consulaire puis impériale, mythe parmi

les mythes, se devait d'avoir les plus beaux de l'armée française de l'époque, et ce sont eux que vous découvrirez à travers les pages de ce livre.

Textes et dessins : Francis Jolivet - 93 pages - 16,00 € soit 15,20 € après remise.



### Les animaux et les armées

Animaux de compagnie, d'élevage, mascottes symboles des unités mais aussi combattants, agents de liaison, sauveteurs, chargés de prévention... chiens, chats, chevaux, pigeons... accompagnent depuis toujours les soldats en campagne. Comme eux, ils souffrent et meurent, sont décorés et défilent fièrement.

À travers une soixantaine de photos issues des fonds de l'ECPAD, découvrez la place de l'animal dans la vie du soldat, des tranchées de la Grande Guerre aux zones désertiques du Mali.

Format : 21 x 21 cm - Couverture souple - 66 pages - 63 photographies - 10,00 € soit 9,51 € après remise.

\* Offre réservée aux lecteurs de « L'alliée de votre avenir », valable sur une seule commande du 15 mars au 3 avril 2015 inclus. Commande par VPC, envoyez votre règlement par chèque à l'ordre de : L'agent comptable de l'ECPAD. ECPAD • Pôle commercial, département ventes - 2 à 8, route du Fort - 94205 Ivry-sur-Seine cedex.

Frais de port offerts pour la France métropolitaine. Offre valable uniquement sur la sélection proposée et dans la limite des stocks disponibles.

Une gamme complète de produits culturels à découvrir sur notre site : [www.boutique.ecpad.fr](http://www.boutique.ecpad.fr)

## LIVRES MÉMOIRE

Les adhérents de La France Mutualiste écrivent des livres de témoignages sur les conflits auxquels eux-mêmes ou leurs proches ont participé.



René Ricarrère

« Les poilus, pères et fils - Une famille, la guerre, la paix »

Éditions d'Orthez et d'oc

Ce livre est un hommage aux poilus de 14-18, à leurs pères qui connurent la défaite de 1870 et à leurs fils qui vécurent 39-45 ainsi qu'aux « gens ordinaires » qui ont, eux aussi, parcouru ces décennies des mal lotis. « Ces générations blessées, mutilées, sacrifiées ont ouvert le chemin de la paix, de l'avenir, de l'Europe » écrit l'auteur.



Gilles Haberey

« Combats asymétriques en Afghanistan »

Éditions Nuvis

Suite à sa mission en Afghanistan de septembre 2011 à novembre 2012, l'auteur décrit le long cheminement professionnel et humain qui lui a permis de transformer son régiment en unité d'élite plongée au cœur du combat.

Il met aussi en lumière de précieux enseignements relatifs à la préparation et à la mise en œuvre d'engagements dans le cadre de combats asymétriques où une armée régulière se trouve confrontée à des opérations de guérilla.



Christian Lapointe

« Le Grand Couronné »

Éditions Cercle d'Histoire du foyer rural de Laneuvelotte

Cet ouvrage évoque une bataille décisive et pourtant méconnue qui s'est déroulée au début de la Grande Guerre : la bataille du Grand Couronné à l'Est de Nancy dont l'issue victorieuse a permis la victoire de la Marne.

Les ouvrages sont cités à titre indicatif, sans engagement quant à leur contenu.

# La normalisation, un outil pour anticiper les besoins des seniors et de leurs aidants

*Une étude menée par AFNOR, avec le soutien de l'Institut national de la consommation (INC), révèle les attentes de consommation des seniors et de leurs aidants. Les résultats contribueront à l'élaboration de normes volontaires destinées à améliorer leur quotidien. Tour d'horizon avec Valérie Bernat, responsable développement santé et action sociale d'AFNOR.*

**La silver économie désigne l'ensemble des activités économiques visant à répondre aux besoins des personnes âgées. Quels en sont les principaux enjeux ?**

En 2035, plus de 20 millions des Français auront plus de 60 ans. Il nous faut dès à présent anticiper leurs attentes. La normalisation est un outil régulièrement mis en avant pour favoriser le développement de la filière mise en place en 2013 par le gouvernement. Un groupe de réflexion AFNOR a été créé, à la demande des acteurs concernés, afin de répondre aux besoins actuels et à venir à l'aide de normes volontaires. Les « normes volontaires » sont publiées à la demande et avec le concours actif des parties intéressées. Ces normes servent à réguler les pratiques et fixer, par exemple, des exigences de sécurité ou de qualité de services utilisées de manière volontaire, à la différence de la réglementation.

**Quels étaient les objectifs de votre enquête ?**

Connaître les besoins des seniors et de

leurs aidants en matière de biens et de services pouvant faciliter leur quotidien et ainsi définir une stratégie de normalisation adaptée. Rester le plus longtemps possible chez soi, disposer d'informations sur les services d'aide à la personne, la santé ou l'alimentaire... sont quelques-unes des principales attentes exprimées. Avec 1 145 réponses obtenues, le groupe de réflexion AFNOR va pouvoir identifier les axes de développement normatif à prioriser, aider à structurer des marchés émergents et contribuer à porter l'innovation française au niveau européen et international. Les premiers travaux devraient débuter courant 2015.

**Quels sont les secteurs les plus concernés par les nouvelles habitudes de consommation des seniors ?**

Sur les 10 secteurs couverts par l'enquête<sup>(1)</sup>, deux sont plébiscités par les répondants : l'alimentation et la santé. Médicaments, aides techniques, produits alimentaires... ils souhaitent avoir accès à une meilleure information et



plus de conseils afin d'être acteurs de leur vieillissement.

**Quelles sont les principales attentes des seniors concernant le secteur financier ?**

Ils ne veulent pas prendre de risque et souhaitent transmettre un patrimoine à leur descendance. Ils attendent une plus grande transparence des frais bancaires et une meilleure information sur les placements financiers. D'autres besoins ont été exprimés : simplification des démarches, plus de conseils personnalisés sur la transmission du patrimoine, sur l'investissement immobilier...

(1) Alimentation, santé, aides techniques, services d'aides à la personne, équipements de la maison et de la personne, nouvelles technologies, habitat, transports, sport/loisirs, services financiers.

## À propos d'AFNOR



Au service de l'intérêt général et du développement économique, le Groupe AFNOR conçoit et déploie des solutions fondées sur les normes volontaires, sources de progrès et de confiance. Des missions d'intérêt général sont assurées par l'association dans le cadre d'un décret qui lui confère l'animation et la coordination du système français de normalisation, la représentation des intérêts français dans les instances européennes et internationales de normalisation, l'élaboration et la diffusion des normes. Ses filiales – formation, évaluation et certification, réseau international – quant à elles, exercent des activités de marché dans un environnement concurrentiel et en respectent strictement les règles. La direction générale du Groupe est assurée par Olivier Peyrat.

Plus d'informations sur [www.afnor.org](http://www.afnor.org)

**i** POUR EN SAVOIR PLUS

Plus d'information sur cette enquête sur le site de l'AFNOR :  
<http://groupe.afnor.org/pdf-portail/afnor-etude-silver-economie-dec2014.pdf>



# Association nationale des participants aux opérations extérieures

**C**ombattants d'hier et d'aujourd'hui, l'ANOPEX a l'ambition de rassembler des générations d'hommes et de femmes, de toutes les armes, armées et services, autour d'une même bannière, animés d'un même enthousiasme, portés par les mêmes valeurs de fraternité, de camaraderie et de service.

Dans un monde en mouvement, en proie à l'instabilité et au chaos jusque sur la terre de France en ce début d'année, l'ANOPEX est particulièrement active à accompagner et défendre les OPEX : leurs droits moraux et matériels à travers une relation de proximité avec les plus hautes instances de l'État. Récemment, l'ANOPEX a efficacement contribué à l'attribution de la carte du combattant à 120 jours pour les OPEX.

Largement implantée sur l'ensemble du territoire national métropolitain et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), à travers plus de 60 délégués départementaux, l'association reste en lien étroit et constant avec chacun de ses membres. À l'écoute de leurs besoins, de leurs attentes, de leurs aspirations, ces hommes et ces femmes sont des interlocuteurs privilégiés pour aider les blessés, les plus démunis, les OPEX isolés car retournés à la vie civile. Notre première richesse est humaine.

Seulement âgée de quatre ans, l'ANOPEX se positionne déjà comme l'interlocuteur incontournable dans le paysage de la communauté de Défense du fait de la diversité de ses membres de toutes origines et de toutes positions (active, réserve, retraités, anciens militaires...).

Reconnue au plus haut niveau de l'État, l'association est sollicitée régulièrement lors des commissions Défense de l'Assemblée nationale et dans un cadre plus général lors de concertations relatives à la Défense.

En forte croissance, nous avons besoin de chacune et de chacun d'entre vous, OPEX d'hier et d'aujourd'hui, pour poursuivre cette prodigieuse aventure humaine. Ensemble.

Laurence Ochs, vice-présidente



POUR EN SAVOIR PLUS

[www.anopex.org](http://www.anopex.org)

# La CNRM fête ses 120 ans en 2015

**L**a Confédération nationale des retraités militaires (CNRM) est une association reconnue par les instances nationales pour le rôle joué en qualité d'acteur social au service de tous les anciens militaires des armées de terre, de l'air, de la marine, de la gendarmerie et des services communs, de leurs conjoints et des sympathisants.

La CNRM, c'est :

- 87 associations départementales dont 4 outre-mer;
- un journal mensuel, «Solidarité Militaire» diffusé à 25 000 exemplaires;
- un site Internet : [www.cnrn.fr](http://www.cnrn.fr);
- une présence dans les principaux organismes traitant des problèmes des retraités.

Membre du Conseil supérieur de la fonction militaire et du Conseil permanent des retraités militaires, la CNRM a pour mission d'informer ses adhérents, de défendre leurs intérêts et de favoriser la convivialité entre ses membres.

La Confédération nationale des retraités militaires et des veuves de militaires de carrière célébrera en mars 2015 son 120<sup>e</sup> anniversaire marqué par la parution du 700<sup>e</sup> numéro de son journal «Solidarité Militaire». C'est un réel événement pour l'une des associations les plus représentatives des militaires à la retraite et des veuves de militaires de carrière créée en 1895.



POUR EN SAVOIR PLUS

**CNRM**

17 rue de Bourgogne 75007 Paris  
01 45 51 57 28

[retraitesmilitaires@wanadoo.fr](mailto:retraitesmilitaires@wanadoo.fr)

Groupement 101 de la FNAM reconnue d'utilité publique depuis le 28 mai 1933.

# Besançon, bien dans son temps



*Entourée par une boucle du Doubs, Besançon a été une place forte militaire, une cité de garnison, un centre politique et une capitale religieuse. Elle propose aujourd'hui un patrimoine remarquable et une qualité de vie indéniable.*

### **La vieille ville, un concentré d'histoire**

Au XVIII<sup>e</sup> siècle, une centaine de palais et d'hôtels particuliers ont embelli le paysage urbain. Le centre historique, qui a su en garder la mémoire, constitue un ensemble dense d'édifices publics bien préservés et d'immeubles d'habitation. Ponctuées de places, de fontaines et de statues, les rues étroites méritent qu'on y flâne. Il faudra accéder aux arrière-cours pour admirer les somptueux escaliers à cage ouverte, spécificité locale.

L'édifice religieux le plus important est la cathédrale Saint-Jean, d'architecture gothique. En plein cœur du centre-ville, l'église Saint-Pierre impressionne par la

hauteur de son clocher qui servait de beffroi à l'Hôtel de ville.

### **Nature, culture... et nourriture !**

Première ville verte de France, Besançon offre un cadre de vie privilégié, la forêt de Chailluz représente un quart de sa superficie. Le long du Doubs, des jardins et sentiers ont été aménagés : promenades Chamars, des Glacis, Micaud, Granvelle... Les collines et rivières qui entourent la ville permettent en outre de pratiquer de nombreux sports de plein air.

Ce goût du « bien vivre » se retrouve dans la gastronomie locale, qui valorise les richesses de la Franche-Comté, région d'élevage bovin, de production

de fromages, de salaisons fumées et de vignobles.

Dans *Le Rouge et le Noir*, Stendhal évoque la ville en ces termes : « Besançon n'est pas seulement une des plus jolies villes de France, elle abonde en gens de cœur et d'esprit. »

Elle est la seule ville de cette taille à posséder cinq musées, dont celui des beaux-arts qui fut le premier créé en France en 1694 et le musée du temps, concept unique en Europe. La maison natale de Victor Hugo se visite également.

Les théâtres, les arts du cirque, les festivals... viennent compléter l'offre culturelle, abondante et variée.

### **L'horlogerie à l'heure d'aujourd'hui**

Besançon est le berceau de l'horlogerie française. Une manufacture d'horlogerie y vit le jour en 1793. La ville abrite encore des ateliers traditionnels et a encouragé le développement d'un pôle européen de microtechniques qui lui permet de rester à l'avant-garde des techniques de mesure du temps.

# Cap sur...

## VIE ET PATRIMOINE MILITAIRE

La ville de Besançon est devenue récemment, rapportée à sa taille, la ville de garnison la plus importante de France. Ses composantes : l'état-major de force n° 1, le 6<sup>e</sup> régiment du matériel, l'état-major de la 7<sup>e</sup> brigade blindée, le 19<sup>e</sup> régiment du génie, la 7<sup>e</sup> compagnie de commandement et de transmissions, le 7<sup>e</sup> bataillon du train, la base de défense, la délégation militaire départementale 25, la direction interarmées des réseaux d'infrastructure et des systèmes d'information de la défense, la direction de la protection et de la sécurité de la défense, le centre médical des armées, le centre d'information et de recrutement des forces armées (terre/air/marine), l'antenne défense mobilité, le centre du service national, l'unité de soutien de l'infrastructure de la défense et le secteur vétérinaire interarmées.



## LIEUX DE MÉMOIRE

Les fortifications de Besançon sont inscrites au patrimoine de l'UNESCO. C'est le cas, notamment, de la citadelle de Vauban, monument le plus visité de Franche-Comté, qui héberge le Musée de la résistance et de la déportation. Ce musée présente les thèmes liés à la Seconde Guerre mondiale à travers des photographies, des textes, des documents et des objets de collection originaux.

Office du tourisme de Besançon  
Tél. : 03 81 80 92 55  
Web : [www.besancon-tourisme.com](http://www.besancon-tourisme.com)



1

- 1 Citadelle de Vauban
- 2 Maison natale de Victor Hugo
- 3 Musée du temps



2



3

De la gauche vers la droite, au premier plan : Patrick Ousset (conseiller mutualiste itinérant), Louis Roulin (responsable de la permanence de Valentigney), Nadine Saïd et Christelle Menegain (conseillères mutualistes), Yvan Glasel (président national), Daniel Voynet (président de la délégation). Au second plan : Philippe Chicaud (trésorier) et Louis Pagnier (secrétaire).

## LA DÉLÉGATION DOUBS JURA

La délégation Doubs Jura occupe les locaux de l'ancien siège de la Mutuelle de retraite départementale de l'Union Fédérale installée en 1928. Acquis depuis par La France Mutualiste qui les a rénovés en 2005, ils sont situés dans l'Hôtel particulier des sieurs d'Auxon, dont la façade inscrite à l'inventaire des Monuments historiques, porte cette devise : « n'entreprends que ce que tu peux terminer. »

Comptant plus de 4800 adhérents, en progression régulière, la délégation Doubs-Jura est présente auprès des unités militaires de la garnison, mais aussi auprès du 13<sup>e</sup> RG du Valdahon et des 35<sup>e</sup> RI et 1<sup>er</sup> RA du territoire de Belfort. Ses conseillères et conseillers mutualistes assurent des permanences à Valentigney, Pontarlier, Baume-les-Dames et Le Russey pour le Doubs, et Dole et Lons-Le Saunier pour le Jura. La réunion d'information annuelle aura lieu le jeudi 2 avril à Baume-les-Dames.

Un comité de délégation réduit, et des bénévoles missionnés, animent la délégation et ses permanences. Le Président national de La France Mutualiste, Yvan Glasel, a présidé la délégation de 1997 à 2011. Son successeur, Daniel Voynet, est aussi membre du Conseil départemental des anciens combattants et victimes de guerre (AC et VG). Il représente La France Mutualiste auprès des ONAC des 3 départements et des associations patriotiques locales. Délégué de l'ANOPEX, il participe aux cérémonies commémoratives du département ou s'y fait représenter.

## UTILE

Président : Daniel Voynet  
Conseillères mutualistes :  
Christelle Menegain, Nadine Saïd  
Adresse : 5 rue des granges - 25000 Besançon  
Tél. : 03 81 82 00 42  
E-mail : [besancon251@la-france-mutualiste.fr](mailto:besancon251@la-france-mutualiste.fr)  
Horaires : du mardi au vendredi  
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 16h30

# L'orthodontie à tout âge

*Une personne sur deux a des dents mal positionnées. Ce problème est généralement traité à l'adolescence. Mais ces prises en charge peuvent être envisagées également à l'âge adulte.*



**I**l est révolu le temps où les adolescents avaient honte de porter un appareil orthodontique. De plus en plus d'écoliers en arrivent même à souhaiter avoir des bagues, devenues un marqueur d'âge, un enviable symbole de l'adolescence... Aujourd'hui, une personne sur deux a des problèmes orthodontiques.

### Une hygiène essentielle pendant tout le traitement

L'orthodontie se pratique sur des dents en bon état, dont on aura traité au préalable, si nécessaire, les caries. « Il est très important de bien se brosser les dents pendant le traitement », souligne le Dr Olivier Mauchamp. Généralement, l'orthodontiste conseille de prendre des bains de bouche au fluor qui renforce l'émail et inhibe la plaque dentaire, un agrégat de sucre et de microbes présent autour des bagues et entre les dents. Un brossage soigné peut être réalisé avec des brosses de différentes formes en cas de bagues. Le patient doit également s'interdire caramels et bonbons durs qui peuvent endommager les appareils.

C. R.-N.

« L'orthodontie est la spécialité qui a pour but de corriger les mauvais positionnements des dents afin de retrouver des relations normales et fonctionnelles entre les dents et les maxillaires », rappelle le Dr Olivier Mauchamp, président de la Fédération française d'orthodontie. « Lorsqu'on parle d'un sourire esthétique, on fait référence à des dents saines dans des relations fonctionnelles. »

Contrairement à l'idée reçue qui associe l'orthodontie à l'adolescence, ce traitement s'adresse à tout le monde. Pour les enfants, l'idéal est de consulter tôt, dès 7 ans, quand la denture est mixte – comprenant des dents de lait et des dents définitives – pour dépister des problèmes de squelette, comme une mâchoire supérieure plus étroite que la mâchoire inférieure. Cette malformation peut se traduire par une mauvaise respiration nasale, entraîner des apnées du sommeil, une énurésie (incontinence de l'enfant), une somnolence dans la journée ou des difficultés scolaires.

### Des appareils la nuit

Le défaut est relativement courant et simple à corriger. « Il faut élargir le maxillaire supérieur fait de deux os qui ne se soudent que vers 13 ou 14 ans », explique le Dr Mauchamp. « Un appareil appelé "disjoncteur", composé de bagues et d'un petit vérin, permet d'écarter les deux héli-maxillaires sans douleur. » D'autres enfants ont des défauts dans le sens avant et arrière avec la mâchoire du bas trop en retrait ou trop avancée (prognathisme). Dans les deux cas, des

appareils à porter la nuit permettent de les corriger aisément.

La deuxième période d'intervention commence au début de l'adolescence, vers 11 ou 12 ans, quand la denture est permanente. Les traitements orthodontiques concernent cette tranche d'âge à 60 %.

Pour obtenir un bon alignement des dents, on les redresse grâce à un fil de titane fixé sur les dents par des bagues (ou boîtiers). Un processus beaucoup moins douloureux qu'il y a vingt ou trente ans : « Le titane qui délivre des forces continues et légères a remplacé l'acier qui n'avait pas cette flexibilité et délivrait des forces lourdes et brusques sur les dents », précise le Dr Mauchamp.

### Demandes spécifiques

Enfin, 10 à 15 % des patients des orthodontistes sont des adultes. Ils viennent à la suite d'un accident, de pertes dentaires ou de problèmes parodontaux dans une optique de réhabilitation de leur denture, ou encore pour un traitement qui n'a pas été effectué pendant l'enfance ou l'adolescence. « On peut réaliser des déplacements dentaires, sauf en cas de dents ankylosées, c'est-à-dire soudées à l'os », note le Dr Mauchamp. « Mais on a besoin de chirurgie pour remettre les mâchoires en place. » Les demandes des adultes sont spécifiques : des appareillages plus discrets et des traitements plus courts.

Corinne Renou-Nativel

# Jeux

## 1-Sudoku

Grille proposée par notre adhérent Guy Sobraquès.

Remplissez les grilles avec les chiffres de 1 à 9 de sorte qu'ils n'apparaissent qu'une seule fois dans chaque rangée, chaque colonne et chaque carré de 9 cases. Il existe plusieurs niveaux de difficulté, déterminés en fonction du nombre de chiffres déjà disposés dans une grille : généralement, moins il y a de chiffres au départ, plus le niveau de difficulté est élevé.

A/ FACILE

			6			4		9
	5				3	8		
			2					5
		2			1		5	
6		8	3		5	2		1
	4		8			3		
4					7			
		3	1				7	
9	6			2				

B/ DIFFICILE

	5		4			3	1	8
	3				6		5	
								4
	1		3	8			6	5
				9				
3	7		6	2			8	
7								
	9		6				4	
2	6	8			5		7	

Si vous avez des talents en jeux de chiffres ou de lettres, n'hésitez pas à nous les faire parvenir : nous les publierons dans les prochains numéros du magazine !

Adresse : La France Mutualiste  
« L'alliée de votre avenir »  
44, avenue de Villiers  
75854 Paris Cedex 17  
ava@la-france-mutualiste.fr

## 2-Mots mêlés [www.fortissimots.com](http://www.fortissimots.com)

Pour découvrir le mot mystère, retrouvez et rayez dans la grille les mots de la liste ci-dessous. Ils peuvent être disposés horizontalement, verticalement, en diagonale et écrits aussi bien à l'endroit qu'à l'envers. Une même lettre peut être utilisée dans plusieurs mots à la fois.

B	U	T	O	G	N	I	L	E	P	P	A
I	E	L	C	A	G	N	O	T	T	E	P
F	L	A	U	C	E	A	G	G	E	R	A
T	A	M	B	O	U	R	I	N	R	G	P
E	S	E	E	M	M	D	C	I	A	O	A
C	S	N	H	P	U	R	I	V	B	L	P
K	O	I	I	T	R	I	E	H	A	A	R
S	P	C	N	O	R	I	L	V	C	G	I
P	R	O	D	I	G	E	S	E	A	R	K
R	A	F	O	R	F	A	I	T	H	U	A
O	N	N	U	E	S	E	J	O	U	R	S
C	O	F	F	R	E	A	K	I	O	R	T

- |          |          |          |           |
|----------|----------|----------|-----------|
| APPEL    | COMPTOIR | LOGICIEL | SOPRANO   |
| ARCHIDUC | CORPS    | MEPRIS   | SUAVE     |
| BIFTECK  | FORFAIT  | PAPRIKA  | TAMBOURIN |
| CABARET  | HELIUM   | PERGOLA  | TROIKA    |
| CAGNOTTE | HINDOU   | PRODIGE  | VERMOULU  |
| CINEMA   | LASSO    | REGGAE   | VINGT     |
| COFFRE   | LINGOT   | SEJOUR   |           |

## Solutions des jeux

1/ Sudoku A/

4	8	1	2	3	5	6	7	9
2	6	9	4	8	3	1	6	5
3	5	7	8	7	1	9	8	4
7	9	3	6	2	8	5	4	1
6	1	4	5	9	7	3	8	2
8	7	5	2	4	1	6	9	3
5	9	6	1	4	9	2	3	7
1	4	2	7	5	8	6	9	3
9	3	7	8	1	4	6	5	2

B/

3	7	1	5	6	8	9	2
2	1	8	4	7	3	6	5
6	5	8	2	3	4	7	1
9	8	4	2	1	5	6	3
8	2	7	4	6	5	9	1
5	9	2	7	3	8	4	6
4	3	1	6	5	7	9	8
1	8	9	5	7	2	4	6
6	5	7	4	2	9	3	1



La France Mutualiste  
44, avenue de Villiers – 75854 Paris Cedex 17  
Tél. : 01 40 53 78 00 – Fax : 01 56 79 23 34  
[www.lafrancemutualiste.fr](http://www.lafrancemutualiste.fr)



Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.

Directeur de la publication : Yvan Glasel, président – Directeur de la rédaction : Anne Mazzanti, Directeur général délégué – Comité de rédaction : Christiane Bouhaben, Brigitte Daeschler, Yves Durin, Nicolas Flambeaux, Philippe Franco, Chrysis Guyard, Hervé Le Sciellour, Catherine Petapermal, Jean-Louis Urdu, Gilles de Veyrinas – Réalisation : un coin de paradis – Impression : BLG TOUL, Route de Villey-Saint-Étienne, 54200 Toul – Dépôt légal à parution : ISSN 1771-8031 – CPPAP n° 1119 M 07058 – Photo de couverture : © iStockphotos.

Reproduction des textes et illustrations interdite sans accord préalable.  
Prix au numéro : 0,30 €

2/ Mots mêlés  
Le mot mystère est : épargne



## OFFRE PARRAINAGE

Amis, collègues, enfants, petits-enfants...  
**PARRAINEZ** vos proches et partagez avec eux  
les avantages de l'assurance-vie !

Document à caractère publicitaire - Crédit photo : Thinkstockphoto - 000BUL0315

QUAND ON AIME,  
ON A ENVIE  
DE TOUT PARTAGER !

POUR VOS FILLEULS

**0%**

de frais sur versement  
le jour de l'adhésion<sup>(1)</sup>

POUR VOUS

**MERCI &  
30€**

en chèques cadeau  
OFFERTS  
par filleul parrainé<sup>(2)</sup>

(1) Offre réservée aux non adhérents. 0% de frais sur le versement initial de chaque contrat ouvert le jour de l'adhésion.  
(2) 30€ en chèques cadeau. Dans la limite de 20 filleuls parrainés par an. Dans le respect des minima inscrits au règlement mutualiste des contrats.

Le règlement de l'opération parrainage ainsi que le règlement mutualiste des contrats sont disponibles sur demande ou sur le site [www.lafrancemutualiste.fr](http://www.lafrancemutualiste.fr)



**Spécialiste épargne et retraite**

La France Mutualiste - 44, avenue de Villiers - 75854 PARIS Cedex 17 - Mutuelle nationale de retraite et d'épargne soumise aux dispositions du Livre II du Code de la mutualité. Immatriculée au répertoire SIRENE sous le n° SIREN 775 691 132.